



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

# ANNEXE 1

## COMMISSION ACADEMIQUE D'EXAMEN DES SITUATIONS PARTICULIERES DANS PARCOURSUP

La commission académique d'examen des situations particulières dans Parcoursup examine les candidatures des élèves de l'académie de Grenoble en situation de handicap, souffrant d'un trouble de santé invalidant ou rencontrant une difficulté sociale. L'examen concerté des situations les plus sensibles pourra conduire cette commission à prioriser certaines candidatures mais, en aucun cas, à affecter un élève sur un vœu précis.

CANDIDAT : NOM : .....PRÉNOM : .....

Date de naissance .....Sexe  M  F

Classe fréquentée en 2018/2019 : .....

### AVIS SUR LES VŒUX FORMULES DANS PARCOURSUP

L'équipe pédagogique et éducative de l'établissement d'origine en liaison avec le psyEN, l'enseignant référent de scolarisation, le médecin scolaire ou l'assistant(e) social(e) donne un avis concernant la nécessité de proximité géographique ou la nécessité d'une adaptation physique ou cognitive ou un autre avis si nécessaire.

NOM :

Prénom:

Fonction :

Fait à :

Le :

Signature :

Fait à ..... Le .....  
Le Chef d'établissement d'origine – Nom Prénom – Signature :

Cachet de l'établissement fréquenté en  
2018-2019

## FICHE DE LIAISON HANDICAP

Le renseignement de la fiche de liaison a pour finalité, d'une part, de permettre d'aider à la prise en compte de votre situation en cas de demande de réexamen de votre candidature par la Commission académique d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de votre rectorat et, d'autre part, d'aider à la mise en place, dans votre établissement d'accueil, de modalités d'accompagnement adaptées à votre situation dès le début de l'année universitaire.

**Le renseignement de la fiche de liaison est facultatif.**

Si vous choisissez de renseigner cette fiche, elle sera transmise à la CAES de votre rectorat. Elle pourra être utile pour l'instruction d'une éventuelle demande de réexamen de votre candidature. Cette fiche ne constitue ni une saisine du recteur au titre du droit au réexamen (une démarche spécifique doit être réalisée) ni un prérequis pour être accompagné par la CAES.

**Cette fiche n'est pas utilisée pour l'examen des vœux et ne sera pas transmise aux établissements d'enseignement supérieur pour l'examen des vœux.**

Si vous le souhaitez, vous pouvez transmettre cette fiche, après l'avoir remplie, (elle est téléchargeable au format PDF), au référent handicap de l'établissement dans lequel vous souhaitez vous inscrire afin de permettre à celui-ci de procéder, avec vous, à une première évaluation de vos besoins, à travers laquelle il pourra vous présenter les dispositifs d'accompagnement dont vous pourriez bénéficier.

Au moment de votre inscription vous devez prendre ou reprendre contact avec le référent handicap de l'établissement choisi afin de faire vos demandes, bénéficier d'une analyse des besoins, par l'équipe plurielle, qui permettra de définir et de mettre en place les accompagnements adaptés dès la rentrée universitaire.

Pour la saisie de cette fiche, il est rappelé que pour chacun des champs libres, seules doivent être mentionnées les informations nécessaires à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement dont vous avez besoin.

**1 - Avez-vous déjà bénéficié d'aménagements dans le cadre du suivi d'une formation et/ou pour la passation des examens ou toute épreuve d'évaluation ?**

Oui  Non

**Si oui,**

**1.1 Etait-ce au cours de l'année 2018-2019 ?**

Oui  Non

**1.2 Ces aménagements vous ont-ils été accordés dans le cadre d'un :**

- PPS (Plan Personnalisé de Scolarisation) ?
- PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ?
- PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) ?
- PAEH ?

*PAEH : Plan d'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap en université ou en école d'enseignement supérieur - A noter : la dénomination de ce plan peut varier d'un établissement à l'autre, dans tous les cas il s'agit des aménagements qui ont été octroyés.*

- Autre cadre ?   
Merci de préciser .....

**1.3 Ces aménagements vous ont-ils été accordés pour le suivi des enseignements ?**

Oui  Non

**Si oui, ces aides comprenaient-elles :**

- **Des aides humaines** (toutes aides humaines dans le cadre de l'accès aux enseignements) ?

Oui  Non

*Si oui, merci de préciser (preneur de notes, secrétaire, aides à la manipulation, interprètes LSF....) .....*

*Si vous étiez inscrit dans un établissement scolaire, ces aides humaines étaient-elles assurées par une AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) ou un AESH (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap) ?*

Oui  Non

*Si non, merci de préciser par qui ? .....*

- **Des aides techniques** (matériel, mise en accessibilité des supports...)

Oui  Non

*Si oui, merci de préciser .....*

- **Un aménagement du parcours** (étalement d'une année sur plusieurs années, RSE (régime spécial d'étude)...) ?

Oui  Non

- **Des dispenses de suivi d'enseignement ?**

Oui  Non

*Si oui, merci de préciser .....*

**1.4 Ces aménagements vous ont-ils été accordés pour la passation des évaluations, examens tout au long de l'année ?**

Oui  Non

Si oui,

- **Un étalement des épreuves / examens vous a-t-il été accordé ?**

Oui  Non

*Si oui, merci de préciser .....*

- **Avez-vous bénéficié d'une aide humaine ?**

Oui  Non

*Si oui, merci de préciser (secrétaire, assistant,...) .....*

- **Du matériel spécifique a-t-il été mis à votre disposition ?**

Oui  Non

*Si oui, merci de préciser .....*

- **Avez-vous bénéficié de conditions particulières ?**

(Salle isolée, temps majoré, mise en place de pauses, passation en milieu hospitalier ou autres ....) ?

Oui  Non

*Si oui, merci de préciser .....*

- **Avez-vous bénéficié de dispenses d'épreuve ou d'un aménagement particulier ?**

Oui  Non

*Si oui, merci de préciser .....*

**2 - Avez-vous des besoins spécifiques dans le cadre de la vie quotidienne en dehors des aménagements pour les activités pédagogiques (c'est à dire hors suivi des enseignements et passation des épreuves d'examens ou autres évaluations) ?**

Oui  Non

**2.1 Avez-vous un dossier à la MDPH ?**

Oui  Non

Si oui, votre demande est-elle ?

En cours  Déjà instruite

## 2.2. Avez-vous des besoins :

- **D'aides humaines pour les gestes à la vie quotidienne ?**

Oui  Non

- **De transports spécialisés ?**

Oui  Non

- **De recours à un service médico-social (SAVS (service d'aide à l'accompagnement de la vie sociale, SAMSAH (service d'aide à l'accompagnement de la vie sociale pour adulte)) ou à l'intervention de professionnels libéraux ?**

Oui  Non

*Si oui, merci de préciser .....*

*Si oui, ces soins nécessitent-ils un aménagement de votre emploi du temps ?*

Oui  Non

## 2.3 Avez-vous des besoins spécifiques pour le transport ?

Oui  Non

## 2.4. Avez-vous des besoins spécifiques pour le logement ?

Oui  Non

### Si oui, avez-vous demandé un logement au Crous ?

Oui  Non

## 2.5 Avez-vous des besoins spécifiques pour la restauration ?

Oui  Non

## 2.6. Avez-vous des besoins spécifiques liés à des soins (soins infirmiers, kinésithérapie, traitements) ?

Oui  Non

Vous pouvez, si vous le souhaitez mentionner ci-après des éléments particuliers que vous estimez importants de porter à connaissance pour la juste appréciation de votre situation (Exemples : tout élément qui pourrait, d'après vous, engendrer une difficulté majeure pour le suivi de vos études et qui doit être anticipée notamment une pleine accessibilité du cadre bâti, des supports pédagogiques numériques accessibles, des modalités de communication particulières..., des modalités d'examens particulières)

Seules doivent être mentionnées les informations nécessaires à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement dont vous avez besoin.